

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE 2017 DU RADIO-CLUB DE VERNON (F8KOH) - Le 24/01/2017 Réf. préfecture : W273000605

L'AG Extraordinaire du RCV a eu lieu le mardi 24 janvier 2017 au nouveau siège du Radio-club au 5, Allée St Michel – Plateau de l'Espace à VERNON (27200) en présence des membres à jour de cotisation pour l'exercice 2016.

Après l'accueil des membres du RCV, l'AG Extraordinaire 2017 est déclarée ouverte à partir de 20h50.

Le nombre de présents étant suffisant (29 électeurs inscrits, 18 présents, 5 pouvoirs, 6 absents). Le quorum devant être de la moitié plus un soit (15)

Cette AG Extraordinaire du RCV concerne la modification d'un article de nos statuts suite à notre déménagement du 7, rue Ste Catherine à Vernon (27) au 5, allée St Michel – Plateau de l'Espace à Vernon (27)

L'article concerné est :

- Article 3 – adresse.

Présentation de l'ancien article et de son remplacement :

Voir en document annexe l'ancien et le nouvel article.

Vote de cet article.

Résultat des votes :

OUI	22	Adopté
NON	0	
Blanc	1	
Nul	0	

La modification statutaire à été acceptée et sera applicable immédiatement dès la fin de l'AGE 2017.

Fin de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 20h10

Pour le RCV, le Président
C. COULY (F5HHW)

Le trésorier
P. MAURETTE (F1FRW)

Annexe : Modifications des Statuts du Radio Club de VERNON

Article N° 3 :

Avant :

Article 3 – adresse.

Le siège de l'Association est fixé au 7, Rue St. Catherine à VERNON dans le département de l'EURE.

Il pourra être transféré :

- Par simple décision du conseil d'administration (cas de force majeur : déplacement ou suppression du local prêté par la mairie de VERNON)
- Par l'assemblée générale pour tout autre cas.

Après :

Article 3 – adresse.

Le siège de l'Association est fixé au 5, Allée St. Michel – Plateau de l'Espace à VERNON dans le département de l'EURE.

Il pourra être transféré :

- Par simple décision du conseil d'administration (cas de force majeur : déplacement ou suppression du local prêté par la mairie de VERNON)
- Par l'assemblée générale pour tout autre cas.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017 DU RADIO-CLUB DE VERNON (F8KOH) - Le 24/01/2017 Réf. préfecture : W273000605

L'AG Ordinaire du RCV a eu lieu le mardi 24 janvier 2017 au nouveau siège du Radio-club situé au 5, Allée St Michel – Plateau de l'Espace à VERNON (27200) en présence des membres à jour de cotisation pour l'exercice 2016.

Après l'accueil des membres du RCV et des invités, l'AG ordinaire 2017 est déclarée ouverte à partir de 20h16.

Le nombre de présents étant suffisant (29 électeurs inscrits, 18 présents, 5 pouvoirs, 6 absents). Le quorum devant être de la moitié plus un soit (15)

L'AGO reprend ensuite par la lecture des divers rapports par les intervenants (Président & Trésorier) :

Lecture et vote du rapport moral 2016 du RCV :

Lecture du rapport moral par le Président F5HHW.
Pas de commentaires particuliers sur ce rapport.

OUI	23	Adopté
NON	0	
Blanc	0	
Nul	0	

Lecture et vote du rapport financier 2015 du RCV :

Présentation des comptes 2016 et du budget prévisionnel 2017 par notre Trésorier F1FRW.
Pas de commentaires particuliers sur les comptes.

Le rapport est approuvé à l'unanimité des participants.

OUI	23	Adopté
NON	0	
Blanc	0	
Nul	0	

Cotisation pour 2017 :

Il a été demandé que la cotisation en 2017 reste à 25€ et ne soit pas augmentée pour permettre plus d'investissements. Question mise au vote :

OUI	19	Adopté
NON	2	
Blanc	0	
Nul	2	

Sur cette question certains OM sont partagés et demandent qu'une augmentation soit demandée par la suite. Un débat s'est engagé avec des arguments pour et contre. La question sera reposée lors du CA de fin d'année et posée à l'AG de 2018.

Élections des membres du bureau pour 2017 du RCV :

Présentation des candidats et vote :

Les personnes présentes au CA 2016 se représentent.

Pour la constitution du Conseil d'Administration du RCV en 2017, 6 candidats ont été retenus lors du vote. (Maxi. autorisé, voir les nouveaux statuts de 2016)

Vote Bureau pour 2016

	Nombres de voix				
	OUI	NON	BLANC	NUL	
Christophe COULY (F5HHW)	23				Elu
Gérard JOSSE (F4GPG)	23				Elu
Sébastien KRAWCZYK (F1IKD)	23				Elu
Pierre LEGRAND (F6FNS)	23				Elu
Patrice MARIE (F4GGK)	22	1			Elu
Pierre MAURETTE (F1FRW)	22	1			Elu

En conclusion

- Les autres candidats feront donc partie du C.A. du RCV (Voir annexe)
- Concernant le Président du RCV, M. Christophe COULY (F5HHW) est reconduit à l'unanimité dans ses fonctions par le vote de l'AG (23 voix)

Questions diverses et actions :

1. On été abordés les problèmes de logistique concernant notre nouveau local. En effet certains travaux que devait réaliser la Mairie de Vernon sont actuellement en suspend et nous posent problème pour terminer nos rangements (Divers perçages dans les murs pour fixer des meubles, tableau et étagères que nous n'avons pas le droit de faire par nous même)
2. Suivi de l'installation d'un nouveau pylône par la Maire de Vernon. Sur ce point le déroulement des opérations parait en bonne voie (un rendez-vous avec tous les intervenants à été programmé pour la fin janvier). Dès que ce nouveau pylône aura été installé restera à remonter des antennes neuves ainsi que de nouveaux coaxiaux. F5HHW, F1FRW & F1IKD seront concernés par cette opération.
3. Le problème d'une ligne internet pour le RCV a été abordé. Nous devons trouver impérativement quel sera le meilleur moyen pour résoudre ce problème dans le courant de l'année 2017. Peut être à voir avec nos voisins, l'Association MICROTEL, qui eux utilisent internet.
4. Poursuite du rangement de notre nouveau local. Ces opérations ne pourront se réaliser qu'après avoir acheté de nouvelles armoires (Qté 4) et étagères pour dégager les cartons de déménagement actuellement stocké au sol. Et encombrent une partie de nos locaux !
5. Poursuite de notre publicité sur notre hobby par l'intermédiaire des divers forums associatifs (Vernon, Gaillon, etc.) ainsi que par la braderie d'automne de Vernon à laquelle nous participons chaque année.
6. Poursuite des cours par F5HHW pour les SWL inscrits au RCV afin qu'ils puissent obtenir leur licence de radioamateur.
7. Poursuite aussi par les membres du RCV des divers « contests » nationaux et internationaux.
8. il est aussi envisagé, avec le responsable relais du club (F1IKD), de revoir le problème des relais sur le département car ceux-ci sont particulièrement dégradés.

Suites aux divers votes et questions diverses concernant le fonctionnement du RCV pour l'année 2016, l'AG ordinaire 2017 est déclarée close à 22h55.

Celle-ci est suivie comme chaque année d'une rencontre conviviale entre tous les OMs et YLs présents autour de la traditionnelle « Galette des Rois » et cela après l'AGE concernant des modifications statutaires.

Pour le RCV, le Président
C. COULY (F5HHW)

Le trésorier
P. MAURETTE (F1FRW)

Annexe : Election des membres du bureau et du Président du RCV par l'AG Ordinaire du 24/01/2017 et le CA du 24/01/2017.

Membres du bureau pour 2017 :

- Président & Responsable formation : M. Christophe COULY (F5HHW)
(Né le 22/10/1960 à VERNON - 27200)
Technicien électronicien
12, Rue Albert Lasne
27950 – SAINT-JUST
- Secrétaire : M. Pierre LEGRAND (F6FNS)
(Né le 26/10/1933 à NANTES - 44000)
Retraité
19, Rue du capitaine Thibout
27200 – VERNON
- Trésorier : M. Pierre MAURETTE (F1FRW)
Retraité
(Né le 27/01/1947 à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - 78100)
11, Rue des Cornouillères
27950 – SAINT-MARCEL
- Membre (Responsable Relais) : M. Sébastien KRAWAZYK (F1IKD)
(Né le 29/08/1967 à MANTES-LA-JOLIE - 78200)
Technicien de maintenance
9, Rue A. Goust
78200 – MANTES-LA-JOLIE
- Membre : M. Gérard JOSSE (F4GPG)
(Né le 16/06/1945 à MAISONS-ALFORT - 94700)
Retraité
6, Clos des Vallons
27120 – HOULBEC-COCHEREL
- Membre : M. Patrice MARIE (F0GGK)
(Né le 23/05/1971 à LISIEUX - 14100)
Cariste
7, Rue du Coquet
27950 – St MARCEL